Le Courçonnais

Bulletin d'informations municipales

#21

juin 2021

P.6
Le budget 2021

P.12
La piscine municipale fête ses 50 ans

P.20
L'incendie de la Minoterie

Courçon d'Aunis

Sommaire

P.4
Coup d'œil dans le rétro...
Infos Flash

P.5
Une Mairie rénovée et accessible

P.6
DOSSIER : *Le budget communal 2021*

P.8
Tarifs des services municipaux

P.10
Urbanisme et travaux

P.11
Le nouveau Conseil Municipal des Jeunes

P.12
DOSSIER : *la piscine municipale*

P. 16
Les infos du GS Les Cours du Son
Les infos du collège

P.17
Le club de loisirs courçonnais

P.18
Vos commerces et services

P.19
Vos associations

P.20
DOSSIER : *L'incendie de la Minoterie*

P. 21
Les actus de la Médiathèque

P. 22
Entretien avec Mme POMMIER

P.23
Civisme et vivre ensemble
Propreté, stationnement
et déplacements

P.24 Autour de nous

Le Courçonnais (juin 2021)
Directeur de la publication : Nadia BOIREAU
Rédaction : La commission communication, Isabelle HERMELINE (mairie) et les contributeurs associatifs
Photos : Tous droits réservés
Mise en page : Sophie MORISSON-TANSINI
Impression : IRO imprimeur

L'édito

Chères Courçonnaises,
Chers Courçonnais,

Cela fait maintenant plus d'un an que nous traversons cette crise sanitaire qui impacte nos vies au quotidien. Des restrictions administratives, le respect strict des gestes barrières, et l'interdiction de nous rassembler, font que nos vies sont perturbées. Tout a été bouleversé, les diverses rencontres citoyennes et communales n'ont pu se faire, tout comme la traditionnelle cérémonie des vœux, les commémorations ou encore le repas des aîné(e)s et l'ensemble des manifestations associatives, culturelles et sportives. Heureusement, nous avons pu offrir via le Centre Communal d'Action Social un petit colis gourmand à l'ensemble des aîné(e)s en bénéficiant. Ce climat anxiogène dégrade la qualité des relations humaines, c'est pourquoi nous avons tous hâte de pouvoir nous retrouver dans les meilleures conditions sanitaires. Aussi donc, je suis persuadée que malgré toutes ces incertitudes nous devons continuer à aller de l'avant, avec dynamisme et confiance.

Pour espérer retrouver une vie normale, la vaccination est une des solutions. C'est pourquoi un centre de vaccination de la Communauté de Communes s'est installé dans la salle polyvalente de Marans depuis le mois de janvier sur sollicitation de la Préfecture. Depuis l'ouverture du centre, ont été vaccinées : 4015 personnes en première injection et 2269 personnes en deuxième injection. Depuis le 7 mai, les personnes âgées de 50 ans et plus sont autorisées à se faire vacciner. Dans les prochaines semaines le centre passera de 2 lignes à 3 lignes de vaccination : vous pouvez prendre rendez-vous. Le numéro du standard est le 05.32.92.06.01.

Pour vous parler de Courçon d'aujourd'hui et de demain, le 3 février 2021, j'ai eu le plaisir d'accueillir Monsieur Le Préfet et son Secrétaire Général à la mairie pour une présentation du programme d'aménagement et de revitalisation de la commune dans le cadre du dispositif « Petites Villes de Demain ». Ont été présentés les travaux de réhabilitation de la boulangerie du centre bourg, ceux de la rénovation de la piscine, des aménagements urbains... Fort de sa place de centralité territoriale, d'être une Commune de moins de 20.000 habitants ayant un grand nombre d'équipements publics (écoles, collège, gymnase, piscine municipale, Centre des Impôts, La Poste, cabinet médical et paramédical) et bénéficiant de la présence d'acteurs majeurs du commerce, notre Commune bénéficiera d'un appui financier et en ingénierie importants dans la réalisation de ses projets.

Depuis déjà presque un an la nouvelle équipe municipale est installée, les élus s'appliquent à mener bon nombre de missions, très impliqués dans chacune des commissions qu'ils ont choisies. Je tiens à les remercier pour ce travail accompli au service de l'intérêt général, travail parfois fastidieux particulièrement dans ce contexte précis. C'est souvent ce qui ne se voit pas qui compte le plus pour notre avenir commun.

Je félicite et je souhaite la bienvenue à la nouvelle équipe du conseil municipal des jeunes ; nous allons les accompagner pendant leur mandat 2021-2023.

Je ne peux terminer cet édito sans vous parler de cette terrible journée du 18 février 2021 qui restera à jamais gravée dans ma mémoire de Maire. Notre chère Minoterie était en flammes, beaucoup de souvenirs sont partis en fumée mais heureusement il n'y eu aucune victime. Un grand merci à tous ces pompiers qui sont parvenus à maitriser cet incendie. Maintenant c'est le temps de la reconstruction et croyez-moi, des « hommes » y travaillent en y mettant tout leur cœur afin de préserver cette âme. La Commune est et sera présente pour les soutenir.

Je profite de ces dernières lignes pour souligner l'adaptabilité de tous nos agents à la situation et je les remercie vivement.

J'adresse mes remerciements à tous, que ce soient les acteurs locaux et associatifs qui continuent encore et toujours à être mobilisés en « première ligne », et je soutiens tous ceux lourdement touchés dans le secteur économique d'activité et dans le secteur culturel.

Je remercie les élus qui ont réalisé de nouveau ce Courçonnais. Vous y trouverez de nombreuses informations passées et celles à venir. Je vous souhaite une Bonne lecture.

Je vous propose de poursuivre notre bienveillance mutuelle et collective en prenant soin de vous et de vos proches dans le respect des gestes barrières afin de croire en demain, et garder l'espoir d'un retour prochain à une vie partagée, une vie guidée par le plaisir de nous retrouver de nouveau ensemble en famille ou entre amis. Je veux croire en notre capacité collective à surmonter les épreuves et rester résolument optimistes.

Continuons à porter ces valeurs d'humanisme, de respect et d'entraide qui ont façonné l'histoire de notre village dans l'espoir de retrouver des jours meilleurs. Bon été à vous.

Bien cordialement,
Nadia Boireau

VOTRE MAIRIE

COUP D'ŒIL DANS LE RETRO...

Angiré illuminé

En fin d'année 2020, et pour la première fois, le hameau d'Angiré s'est paré de nouvelles décorations de Noël pour le bonheur des petits et grands.

De gauche à droite, l'équipe qui vous a accueilli : Anne-Marie MORIN, Nadia BOIREAU, Valérie GOYON, Philippe RICHARD, Virginie RICHE, Fanny PITAUD, Bernadette TANCREDI et Isabelle BERTIN.

Distribution des colis pour les aînés

Crise sanitaire oblige, il n'a malheureusement pas été possible d'organiser le traditionnel repas des aînés. La formule a donc été adaptée cette année avec une distribution de colis gourmands confectionnés par la COOP et les fermiers du Marais Poitevin.

Les membres du Centre Communal d'Action Sociale ont ainsi accueilli nos aînés le samedi 16 janvier 2021 à la salle socio-culturelle, pour la distribution générale, certains colis ayant été livrés directement chez ceux ne pouvant se déplacer.

Ouverture du Marais communal

Orchestrée par les services techniques, le GDS *(Groupement de Défense Sanitaire)* et les élus, l'ouverture du marais communal s'est déroulée le mardi 27 avril au matin pour le grand bonheur de ces demoiselles. Issues de deux élevages locaux, une soixantaine de vaches va ainsi profiter des 33 hectares du marais communal pendant plusieurs mois.

DAE situé à l'entrée de la piscine municipale

DÉFIBRILLATEURS : Pour répondre à ses obligations réglementaires, la commune a programmé l'achat et l'installation de neuf nouveaux **défibrillateurs automatisés externes (DAE)** pour ses ERP (Établissements Recevant du Public). Pour rappel, un DAE est un dispositif médical qui aide à la réanimation de victimes d'arrêt cardiaque. Les modèles installés sont dits « automatiques ». Cela signifie que si l'appareil l'identifie comme nécessaire, le choc est délivré directement par lui, sans intervention de l'utilisateur. **Toute personne, même non-médecin, est habilitée à utiliser un DAE**, quel que soit son âge. Accompagné d'un massage cardiaque, le défibrillateur contribue à augmenter significativement les chances de survie. À ce jour, 2 DAE sont installés sur la commune : au niveau de la piscine et à l'extérieur de la salle du marché. Les 9 nouveaux DAE se situeront à la salle des associations, à la salle socio-culturelle, à la Mairie, à la médiathèque, à l'église, à l'école élémentaire, à l'école maternelle, au centre de loisirs et aux ateliers municipaux.

Reprise de l'affouage

Une coupe de bois dans le bois de Courçon aura lieu en cette fin d'année (entre le 15 décembre 2021 et le 15 mars 2022). Comme le Code Forestier le prévoit, il est réservé aux habitants de la commune de Courçon possédant un moyen de chauffage au bois. L'Office National des Forêts va calculer prochainement le volume de bois à couper et en informera la Mairie qui devra mettre en place le règlement d'affouage ainsi que la procédure d'attribution des lots. Nous ne manquerons pas de vous tenir informé pour les modalités d'inscription.

infos FLASH

PARTICIPATION CITOYENNE

En raison des conditions sanitaires en vigueur, il n'a pas été possible de réaliser la réunion publique sur **la participation citoyenne.**

Ce n'est que partie remise pour ce sujet porté par la municipalité. Ce rendez-vous est **reporté au second semestre**, sous réserve de conditions de réunion plus favorables.

salle du conseil

Une Mairie renovée et accessible pour les Courçonnais

Dans le précédent numéro, nous vous informions des travaux en cours à la Mairie de Courçon. Les voilà achevés ! L'équipe de la Mairie, vous accueille désormais dans des espaces fraîchement rénovés et plus adaptés. Le principal changement résulte en la modernisation de la salle du conseil à l'étage et surtout sa mise en accessibilité avec l'installation d'un ascenseur. L'accueil pour les administrés a été amélioré en rez-de-chaussée, offrant plus de confidentialité notamment pour la partie carte nationale d'identité/passeport.

Vous trouverez également un grand écran tactile dans le sas d'entrée pour l'affichage règlementaire et une nouvelle boite aux lettres installée à l'entrée de la mairie afin d'y déposer vos courriers.

Accueil

Espace CNI/Passeports

Écran pour l'affichage règlementaire

Boîte aux lettres

La Mairie est ouverte
du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30.
Les après-midi sur RDV.
Place de la Mairie - 17170 Courçon
05 46 01 60 50 | 05 46 01 63 59
contact@courcon.fr

Les travaux de rénovation de la mairie ont coûté 205.000 € dont 80.000 € d'aides du Département et de l'État à 50/50.

Le budget communal 2021

Constat de l'année 2020 :

En 2020, la commune de Courçon a dû faire face à des dépenses imprévues liées à la crise sanitaire pour un montant de près de 40.000 € :

→ Achat de matériel (masques, gel hydro-alcoolique, désinfectant...)
→ Emploi de personnel contractuel en renfort sur la mission d'entretien des locaux pour appliquer les protocoles sanitaires
Ces dépenses sont reconduites au budget 2021.

Parallèlement à cela, du fait de cette crise, les rentrées d'argent ont été moindre pour la commune. Par exemple : pas de locations de salles municipales, moins d'inscriptions à la cantine...

Le budget 2021 a été voté lors du conseil municipal du 08 avril 2021.

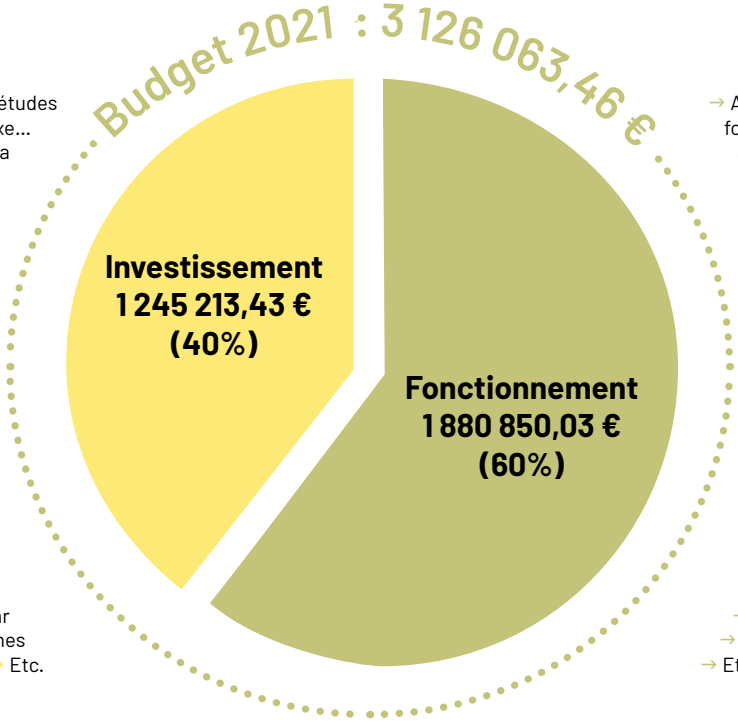

→ Piscine : achat de nouvelles bâches, études pour la réhabilitation du complexe...
→ École élémentaire : végétalisation de la cour, achat de mobilier et d'équipements informatiques...
→ École maternelle : isolation des combles, achat d'une voile d'ombrage...
→ Salle socio-culturelle : isolation du toit, nouvel éclairage LED
→ Angiré : pose de plateaux
→ Défibrillateurs : pose et maintenance de 9 nouveaux équipements
→ Cimetière : reprise de concessions
→ Plan de circulation : études et premiers travaux
→ Sanitaires publics : réfection des sanitaires publics du stade
→ Conseil Municipal des Jeunes : une enveloppe pour les projets défendus par les jeunes
→ Etc.

→ Achats et fournitures pour le fonctionnement des services administratifs et techniques (entretien de la voirie), de la médiathèque, du centre de loisirs...
→ Dépenses liées au fonctionnement des bâtiments communaux : entretien courant, fluides, énergie, télécommunications...
→ Dépenses liées aux fêtes et cérémonies, à la communication (ex : bulletin municipal)
→ Charges de personnel et frais assimilés (cotisations)
→ Fonctionnement du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) et de la Gendarmerie (pour le bâti)
→ Subventions aux associations
→ Taxes et impôts
→ Etc.

En conclusion :

Le budget 2021 est supérieur à celui de 2020.

Néanmoins, comme annoncé dans le dernier bulletin municipal, les finances de notre commune sont saines et nous permettent d'aborder la mise en œuvre des projets de façon raisonnée et sereine.

Pour info

Budget 2020 :
2.908.030,50 €

Fonctionnement 2020 :
1.572.455,50 €

Investissement 2020 :
1.335.575 €

La fiscalité de la commune :

Le conseil municipal a maintenu pour 2021
les taux des impôts locaux soit :

- 44,78 % sur le foncier bâti ;
- 43,10 % sur le foncier non-bâti.

La taxe d'habitation est compensée et versée par l'État.
Le produit attendu est de 800.219,00 €

Vous noterez qu'en 2020, avec les mêmes taux, le produit attendu s'élevait à 741.099 €.
Cette augmentation « automatique » est liée à la modification des bases de calcul imposées par l'État.

Zoom sur...
... La commission finances

La Commission finances, animée par Florence Guiberteau, adjointe, travaille sur la prospective et l'établissement des budgets. C'est un lieu de discussion sur les finances et les dépenses en cours. En collaboration avec le trésorier public, elle travaille notamment sur le PPI (Plan Pluriannuel d'Investissement). L'objectif : avoir une visibilité des investissements sur au moins trois ans. L'intérêt étant de voir comment les projets s'étalent dans le temps, se financent et s'articulent les uns les autres pour prioriser les projets et construire les budgets de la commune.

Courçon, « Petite ville de demain »

Toutes deux « pôles structurants » de la Communauté de Communes Aunis Atlantique, les communes de Courçon et Marans ont été sélectionnées cette année dans le cadre de l'appel à projet « Petites Villes de demain », un programme de l'État pour revitaliser les centres villes. En effet, notre pays connaît une crise sanitaire et économique sans précédent. Pour y faire face, l'État a décidé d'engager un plan de relance de plusieurs centaines de millions d'euros, dont une partie importante des crédits est territorialisée. L'Agence Nationale de Cohésion des Territoires pilote la mise en œuvre de ce programme, grâce à ses délégués territoriaux, les préfets de département.

Ce programme est conçu pour soutenir certaines communes et intercommunalités sur six ans, **la durée du mandat (2020-2026)**. Concrètement, cela signifie que notre commune sera systématiquement prioritaire pour bénéficier de dotations spécifiques comme la DETR (dotation d'équipement des territoires ruraux) ou encore la DSIL (dotation de soutien à l'investissement local). En terme de **soutien en ingénierie**, nous allons bénéficier pendant 18 mois de la présence (subventionnée) d'un chef de projet « *cœur de ville* », partagé à mi-temps avec la commune de Marans, pour nous aider à définir et mettre en œuvre notre projet de territoire. Nous bénéficieront également de **financements** sur des mesures thématiques ciblées, notamment celles en lien avec la **rénovation énergétique**. Il s'agit de travaux réalisés sur les bâtiments communaux visant à diminuer leur consommation énergétique. Dans ce cadre et pour bénéficier de financements importants, **plusieurs projets ont été proposés cette année par le conseil municipal :**

→ Piscine municipale : changement du mode de chauffage pour utiliser l'énergie solaire (inclus dans le projet de rénovation)
→ École élémentaire : pose de films solaires sur les fenêtres côté SUD pour réduire la température des locaux l'été
→ École maternelle : travaux d'isolation thermique
→ Salle socio-culturelle : travaux d'isolation thermique et phonique
→ Salle du marché : changement de chaudière (actuellement au fioul)

A l'heure où nous écrivons ces lignes, tous ces projets n'ont pas encore été validés par les services de la préfecture.

TARIFS DES SERVICES MUNICIPAUX

Le Conseil Municipal a voté le 3 décembre 2020 les tarifs des services publics applicables à compter du 1er janvier 2021 :

Location de salles municipales

SALLE SOCIO-CULTURELLE

Une journée en semaine

pour les Administrés Courçonnais **200 €**
(hors commune 400 €)

pour les Associations Communales
(gratuité d'une location /an) **110** €
(hors commune 210 €)

Week-end

Pour les Administrés Courçonnais **260 €**
(hors commune 450 €)

Sonorisation : 100 €
Caution de salle : 1000 €
Caution salle + sono : 1500 €

SALLE DES ASSOCIATIONS

Uniquement pour les Administrés Courçonnais et Associations Communales

Une journée en semaine 75 €

Week-end 120 €

Caution de la salle : 500 €

SALLE DU MARCHÉ

Une journée en semaine

pour les Administrés Courçonnais **115 €**

pour les Associations Communales
(gratuité d'une location /an) **75 €**
(hors commune 165 €)

Week-end

pour les Administrés Courçonnais **180 €**

pour les Associations Communales
(gratuité d'une location /an) **120 €**
(hors commune 250 €)

Caution de la salle : 800 €

Pour les associations, une tarification dégressive à l'heure est appliquée pour l'utilisation des salles municipales.
Renseignements auprès de la mairie de Courçon.

Autres tarifs

SONORISATION DES PLACES → Caution : 1500 €

MARCHE DROITS DE PLACE
Camion outilleur : 80 €
Marché hebdomadaire – étalage : 0,55 €/mètre linéaire *avec abonnement*
0,60 €/mètre linéaire *sans abonnement*

RESTAURANT SCOLAIRE
Enfants Courçonnais et ULIS → Maternelle : 2,40 € // Élémentaire : 2,65 €
Enfants hors commune → Maternelle : 2,60 € // Élémentaire : 2,85 €
Adulte : 5,50 €

PISCINE MUNICIPALE
Ticket entrée – 18 ans : 2 €
Carte – 18 ans de 15 entrées : 16 €
Entrée + 18 ans – le ticket : 2,70 €
Carte adulte de 10 entrées : 20 €
Carte adulte de 15 entrées : 25 €
Carte mixte (adulte/enfant) de 15 entrées : 26 €
Ticket visiteur : 1 €
Forfait saison famille Courçonnaise : 55 €
Forfait saison famille hors Courçon : 67 €
Forfait de 50 tickets pour les collectivités : 100 €

MARAIS COMMUNAL
Animal tout âge : 112 €
Taxe nette pâturage à l'hectare : 30 €
Prix du stère de bois : 45 €

CIMETIERE
Concession trentenaire : 65 € le m^2 avec minimum 1 m^2
Columbarium 1 place : 15 ans : 420 € // 30 ans : 735 €
Taxe de dispersion des cendres : 25 €
Taxe de réunion des corps : 30 €

MEDIATHEQUE
Jeunes de – 18 ans : Gratuit
Adulte courçonnais : Tarif normal : 15 € // Tarif demandeur d'emploi : 10 €
Adulte hors commune : Tarif normal : 25 € // Tarif demandeur d'emploi : 10 €

PHOTOCOPIES
Format A4 → Noir : 0,15 € // Couleur : 0,20 €
Format A3 → Noir : 0,30 € // Couleur : 0,40 €

ENVOI TELECOPIE : 1,50 €

VACATION : L'intervention d'un fonctionnaire qui assiste aux opérations d'exhumation et de translation de corps ouvre droit selon l'article R. 2213.53 du Code Général des Collectivités Territoriales à la perception de vacations. Le montant de la vacation est fixé à 25 €.

Travaux : les missions des agents techniques

Notre village bénéficie de soins réguliers et quotidiens dispensés par une équipe professionnelle et dynamique. Cinq jours par semaine, et tout au long de l'année, ils œuvrent sur la commune pour créer, réparer, modifier, entretenir notre patrimoine. Ils interviennent sur la voirie, les espaces verts, dans et sur les bâtiments et dans le marais.
Voici quelques exemples des travaux réalisés par nos cinq agents techniques ces dernières semaines :

intervention sur le tableau électrique du marché

réfection de la sacristie de l'église

changement des éclairages de la salle socio-culturelle

travaux d'isolation dans les ateliers municipaux

ELECTIONS DEPARTEMENTALES ET REGIONALES

Les 20 et 27 juin prochains, les électeurs sont appelés aux urnes à l'occasion des élections départementales et régionales. Initialement programmés en mars, ces scrutins locaux simultanés ont été reportés en raison de l'épidémie de Covid-19. Pour rappel :

© katayamagami - stock.adobe.com

Les **conseillers régionaux** ont en charge notamment :
- le développement économique ;
- l'aménagement du territoire ;
- les transports non urbains, ports et aéroports ;
- la gestion des lycées et de la formation professionnelle.

Pour ce scrutin, les électeurs choisissent une **liste de candidats**.

Les **conseillers départementaux** ont en charge notamment :
- l'aide sociale, dont la protection de l'enfance et le revenu de solidarité active (RSA) ;
- les routes départementales ;
- les transports scolaires ;
- la gestion des collèges.

Pour ce scrutin, les électeurs choisissent un **binôme de candidats**.

À l'issue de ces scrutins, les élus désigneront un **président** dans chaque assemblée. Ils resteront en fonction pendant 6 ans et 9 mois, jusqu'en mars 2028 - soit un an de plus que prévu, afin de ne pas interférer avec la présidentielle d'avril et mai 2027.

Pour **voter par procuration**, les procédures seront simplifiées :
- Chaque électeur pourra disposer de deux procurations contre une seule habituellement (pour celles établies en France) ;
- Les électeurs les plus fragiles pourront confier leur procuration depuis leur domicile à un proche parent, y compris non-résident de la même commune.

À NOTER : A Courçon, les élections auront lieu dans **la salle socio-culturelle**.

Le conseil municipal des jeunes

2021-2023 : un nouveau mandat !

Le Conseil Municipal des Jeunes, qu'est-ce c'est ?
Le CMJ représente les jeunes de la commune auprès des élus du Conseil Municipal de Courçon, pour une durée de 2 ans. Il se donne pour ambition de s'organiser comme une école de la citoyenneté et de la responsabilité grâce à la pratique de la démocratie et en participant aux affaires de la commune. Il peut compter jusqu'à 19 membres.

Ses objectifs sont :
- **Proposer des actions et des projets** servant les citoyens de la commune, pour les jeunes, les adultes et les aînés ;
- **Participer à l'élaboration de projets et les suivre jusqu'à leur réalisation** (ces projets seront proposés au Conseil Municipal) ;
- **Apprendre ou se perfectionner dans l'art d'argumenter**, de débattre en respectant l'écoute de chacun.

2021 est l'année du renouvellement du CMJ. La situation sanitaire ne nous a pas permis d'organiser les élections à la date espérée, en janvier. Les actuels conseillers municipaux ont par conséquent vu leur mandat prolongé de quelques semaines.

En février, 14 candidatures ont officiellement été enregistrées : 12 élèves d'élémentaire et 2 élèves de collège. Afin de préparer ces élections, une réunion d'information et de travail a été organisée le **samedi 27 février 2021** à la **salle socio-culturelle** pour accompagner les jeunes candidats et les conseiller sur la rédaction de leur profession de foi. Étaient également conviés les actuels conseillers municipaux des jeunes afin de donner quelques conseils et partager leur expérience et les membres de la commission Enfance - Jeunesse - Associations et Culture de la Mairie de Courçon, pour animer cet atelier de travail.

Fin avril, les professions de foi des candidats ont été affichées dans les établissements scolaires. La campagne électorale a alors été officiellement lancée. Pendant une semaine, les candidats ont pu présenter leur programme à leurs camarades en essayant de les convaincre de voter pour eux ! **Le 2 mai 2021**, chaque jeune de Courçon (du CM1 à la 5ème) a pu se rendre à la salle socio-culturelle, muni de sa carte d'électeur, pour procéder à l'élection du nouveau CMJ dans les conditions (presque) similaires aux traditionnelles élections.

À l'issue du dépouillement, Mme Le Maire a proclamé les résultats. Voilà la nouvelle équipe du Conseil Municipal des Jeunes :
Par ordre alphabétique :

Lorenzo BOLDEA (CM2)

Noé LEGER (CM2)

Enzo BRANCHU (CM2)

Clara PITAUD (CM2)

April CORDELETTE (CM2)

Timmy PORTIER (CM1)

Valentine DRAPPEAU (CM2)

Lucie RIDEAU (6ème)

Evie QUAQUIN-BEAUJARD (CM1)

Eva-Line RITA (CM1)

Apolline JOLY-VISINE (5ème)

Loucas ROY (CM1)

Léonie JOLY-VISINE (CM2)

Justin ROYER (CM1)

CMJ Courçon d'Aunis

DOSSIER : La piscine municipale

carte postale fournie par Mme MAURICE

Plongeons-nous 55 ans en arrière dans le registre des délibérations municipales d'octobre 1961 à août 1976...

Il était question en 1966 de doter la commune d'un nouvel équipement incontournable : une piscine municipale.
Cinq ans plus tard, l'idée politique prenait forme avec l'achèvement de la piscine de Courçon, à l'est de la commune.

Le 24 juin 1966 plus précisément, le conseil municipal en place prend la décision de construire une piscine à Courçon. À l'époque, de nombreux arguments sont avancés pour expliquer la création de cet équipement : faire rayonner la commune, chef-lieu de canton, renforcer le plateau d'éducation physique et le terrain de camping qui existent déjà et faire bénéficier aux Courçonnais, les jeunes en particulier, de moyens « propres à assurer leur développement si bien physique qu'intellectuel, pour leur bon équilibre et leur santé physique et morale ». À l'époque, le Conseil Général lançait un vaste programme de construction de piscines, facilitant l'obtention de prêts pour les communes.

Le projet de construction est établi par des agents des Ponts et Chaussées. La Mairie de Courçon effectue un prêt à la caisse du Crédit Agricole à hauteur de 400.000 francs. L'aventure commence...

1966
Le conseil municipal prend la décision de construire la piscine

1969
Le projet architectural et le budget sont approuvés par la Préfecture

1971
La mairie de Courçon rencontre des problèmes de financement
et la construction de la piscine prend du retard...
Elle est achevée fin 1971.
Le coût total des travaux s'élève finalement à 520.000 francs.

1972
A l'été, ouverture officielle de la piscine
et inauguration en présence du préfet.

Le 1er juillet 1972, le préfet Henri Langlade inaugure la piscine en présence du Maire de Courçon Claude Margerie, du député Jean-Guy Bignon, du sénateur André Dulin et du représentant du Conseil Général Eugène Conan.
Trois enfants identifiés sur la photo : Didier Germon, Murielle Guyot et Véronique Bouin.

1974
Création du Club Courçonnais de Natation,
qui intégrera par la suite le Club de Loisirs Courçonnais (CLC)

2016
La section Natation prend son indépendance
et devient officiellement l'Aquatique Club Courçonnais

2021
Après 50 ans de bons et loyaux services, la piscine de Courçon
se modernise avec un nouveau projet de travaux

Photo inauguration fournie par Mme GERMON

Souvenirs de Courconnais...

Depuis 50 ans, les Courçonnais et Courçonnaises ont vécu de belles histoires autour de ces bassins. Des générations d'enfants y ont appris à nager, des amourettes y ont vu le jour, probablement, et de grandes amitiés y sont nées, certainement....

photo fournie par Mme OLASO

Témoignage de Bernard DRAPPEAU

« La piscine de Courçon m'évoque plusieurs choses. Tout d'abord en tant que médecin, l'importance de la pratique du sport. La piscine permettait aux jeunes de nager tout l'été et ainsi de se développer sur le plan physique et notamment respiratoire. En tant que père, pour les enfants, je trouvais ça extraordinaire d'aller à la piscine. Ils se retrouvaient tous là-bas et c'était un lieu de convivialité. Les ballets nautiques ont complètement changé l'activité de la piscine en apportant une nouvelle dynamique.

Enfin, en tant que Maire, la piscine représentait la commune face aux clubs des communes de Saint-Sauveur, Aigrefeuille et Marans. Elle participait activement au rayonnement de Courçon. »

Témoignage de Céline NAUDIN

« Je fréquente la piscine depuis près de 35 ans. En visiteur souvent, en nageur parfois, en tant que bénévole et plus particulièrement depuis que ma fille aînée fréquente le club de natation. La piscine m'évoque l'été, les vacances, les enfants, les amis, la famille. Elle a toujours été un lieu convivial et incontournable, quand j'étais ado mais aussi en tant que maman pour papoter entre copines pendant que nos enfants jouent et barbotent. Tout cela sous la bienveillance de Fred, Coco, Brice et Nico ! Chaque été nous a procuré de bons souvenirs comme la fête du club par exemple. »

Témoignage de Murielle GUILLOT

« Je n'avais que 7 ou 8 ans lorsqu'avec mon frère Gérard et ses copains nous jouions sous les fondations de sa construction alors que c'était strictement interdit ! Quel honneur d'avoir été choisie pour porter le coussin sur lequel étaient déposés les symboliques ciseaux le jour de l'inauguration. Les beaux jours arrivants, entre bandes, l'ambiance battait son plein : des sauts, des rires, des amoureux cachés derrière la haie... Nous partagions les bonbons achetés à la buvette. J'ai souvenir de l'effervescence des compétitions entre les équipes de Saint-Sauveur, Marans, Aigrefeuille et Courçon. Brigitte Buot (mariée Castaing) notre maître-nageuse aimée de tous, a su galvaniser nos ardeurs en créant les ballets nautiques. Nous avions même reçu la visite d'une star, Chantal Schertz, membre de l'équipe de France aux JO de 1972 et championne de France du 100 mètres papillon et nage libre. À l'issue des compétitions, une course à l'australienne terminait ces belles soirées de liesse. »

Laure LETOURNEUR-BOUIN

« Tout a commencé avec mon papa... Il a connu et vu la piscine se construire, puis il a participé à la vie du Club. Quelques années plus tard, en allant voir mon petit frère Brice apprendre à nager, j'ai découvert et eu l'envie de faire de la natation. Mes parents m'ont donc inscrite avec ma sœur au club et j'ai vite pris goût à ce nouveau loisir, avec les copains, les copines. Je me souviens des magnifiques et grands spectacles des ballets nautiques. Les années ont passé et j'ai arrêté cette activité tandis que mon frère devenait maître-nageur et coach d'aquagym. Quel plaisir de revenir aujourd'hui à la piscine avec mes enfants et de les voir apprendre à nager... avec leur oncle ! La piscine de Courçon c'est aussi une histoire de famille. L'ambiance est toujours là et Corinne toujours fidèle au poste. »

Bruno LETOURNEUR

« J'ai 60 ans aujourd'hui et j'ai vu naître la piscine de Courçon, sa construction, son évolution. J'ai fréquenté la piscine dès son ouverture et ai adhéré au club dès 1974. J'ai participé aux compétitions de natation et fais du waterpolo. D'ailleurs mon épouse et moi allons toujours voir les compétitions et les ballets nautiques. Le flambeau est ensuite passé à mes filles qui participaient aux ballets nautiques et à mon fils devenu maître-nageur à Courçon. L'histoire se poursuit aujourd'hui avec mes petits-enfants. Les bons souvenirs pour moi ce sont : les copains, les maîtres-nageurs qui se sont succédés, « Fafa », Brigitte, « Tétard » et j'en passe... et bien sûr l'ambiance au sein du club. »

fête du club 2011

L'AQUATIQUE CLUB COURCONNAIS FÊTE

les 50 ans de la construction de la piscine !

Aquatique Club Courçonnais

CARTE D'IDENTITÉ DE L'AQUATIQUE CLUB COURÇONNAIS

- Création en 1974
- Une moyenne par saison de 120 jeunes, de 6 à 20 ans, et de 30 adultes
- Encadrés par des maîtres-nageurs professionnels et des bénévoles
- De nombreuses activités proposées :
- Apprentissage de la natation (de l'éveil au perfectionnement), acrobaties avec trampoline, waterpolo, ballets nautiques, aquagym
- Retrouvez les activités, l'agenda et les modalités d'inscriptions pour la saison sur la **page Facebook** du club : **Aquatique Club**
- **Contact : aquatiqueclubcourconnais@orange.fr**

A l'occasion de cet anniversaire, l'Aquatique Club Courçonnais organise cet été un évènement de taille, *sous réserve de conditions sanitaires favorables.*

Au programme, **deux jours de festivités** !

Le **vendredi 27 août 2021 :** activités natation, démonstration de sauvetage, soirée concert aux couleurs de la piscine organisée par *Aunis en Scène*

et le **samedi 28 août 2021 :** journée ludique et aquatique, ponctuée de challenges entre les équipes participantes, buvette, restauration sur place et une soirée exceptionnelle de ballets nautiques.

CARTE D'IDENTITÉ DE LA PISCINE MUNICIPALE

- Année de construction : 1971
- Un bassin sportif de 5 couloirs (25m x 12,5m)
- Un bassin d'apprentissage (12,5m x 10m)
- Une pataugeoire
- La piscine de Courçon est ouverte de mi-mai à fin août, soit environ 15 semaines.
- **Une fréquentation comprise entre env. 12000 et 12500 par saison (dont public, campeurs, centre de loisirs, club et scolaires).**

REHABILITATION ET MODERNISATION
de la piscine municipale

3 questions à... Florence GUIBERTEAU, adjointe.

C'était un engagement de l'équipe municipale. La piscine fait peau neuve pour le bonheur de tous...

Pourquoi lancer ce projet en 2021 ?
Notre piscine municipale est une chance pour les Courçonnais et bénéficie également à beaucoup d'autres habitants du territoire. Elle constitue un atout touristique puisqu'elle jouxte le camping et un atout éducatif puisqu'elle accueille un public scolaire de plus en plus nombreux (école primaire et collège). Construite en 1971, elle a subi de nombreux travaux au cours de son existence. Aujourd'hui, notre piscine malgré ses entretiens réguliers, est vétuste et a besoin de plus qu'un simple «coup de jeune ». C'est déjà extraordinaire qu'elle soit toujours en service quand bon nombre de ses consœurs sur le canton ont fermé leur porte ! Pour répondre à la réglementation en vigueur, il est devenu impératif de la réhabiliter et d'engager un programme de mise en conformité. C'est une question de sécurité pour les utilisateurs.

Plus précisément, en quoi vont consister les travaux de réhabilitation et de modernisation ?
Malgré les travaux d'entretien et de maintenance réguliers réalisés par les services techniques ou des entreprises spécialisées, il faut lancer cette campagne de travaux pour la moderniser et mettre en conformité :
- les revêtements des bassins, des plages et des annexes ;
- la chaine de traitement de l'eau et l'hydraulicité des bassins ;
- les conditions d'accès des personnes en situation de handicap ;
- le respect de la « marche en avant » (croisements des flux pieds nus et pieds chaussés) ;
- le nombre d'installations sanitaires, etc.

En fonction des propositions de la maitrise d'œuvre et si nos finances nous le permettent, nous aurons la possibilité d'agrémenter la piscine d'espaces plus ludiques (par exemple des jeux d'eau pour les plus petits). Tout au long des travaux, les agents municipaux, qui assureront la maintenance, et les membres de l'Aquatique Club, qui exploiteront en grande partie l'équipement, seront associés au projet.

Quel est le coût de l'opération et comment sera-t-elle financée ?
La réhabilitation de la piscine est LE grand projet du mandat de l'équipe municipale. Le programme prévoit un coût travaux de près d'1.400.000 €. On est bien loin des 520.000 francs de l'époque ! Après une étude de financement réalisée avec le trésorier public, il s'agira certainement pour la commune de souscrire un emprunt sur une période de 30 ans. Nous avons également le concours financier du département et le restant de la somme sera autofinancé par la commune. Ce plan de financement est réalisable pour plusieurs raisons : les emprunts en cours de la commune se terminent en 2027 et nos finances sont saines. Ce projet est donc financé de façon rigoureuse et raisonnable.

Quel est le calendrier ?
En avril 2021, la maîtrise d'œuvre (une équipe pluridisciplinaire composée d'un architecte, d'un ingénieur structure, d'un ingénieur fluide et d'un économiste de la construction) a été choisie. S'en suivra une phase d'étude plus approfondie puis les travaux seront lancés. Ils seront répartis en deux phases afin que la piscine puisse ouvrir lors de la saison 2022. La première phase aura donc lieu de fin 2021 à avril 2022 pour permettre cette réouverture. S'en suivra la seconde phase, de septembre 2022 jusqu'à **avril 2023, date programmée de fin de l'opération**.

Informations

NOUVEAU MARCHÉ DE RESTAURATION SCOLAIRE

Le marché de la restauration scolaire est en cours de renouvellement, toujours en « liaison chaude ». Un prestataire sera bientôt sélectionné. Il approvisionnera la cantine pour les années à venir. Ce marché intègre les dispositions de la loi EGALIM. Par exemple : une certaine quantité de produits issus de filières labélisées ou encore un repas végétarien par semaine.

CROSS DES ÉCOLES

Le traditionnel Cross des écoles a eu lieu le 1er avril 2021, suivant un protocole sanitaire validé par les services de l'éducation nationale. Il s'est déroulé sur le terrain de foot pour les élèves de l'élémentaire et dans la cour des élémentaires pour les maternelles. Pendant toute l'épreuve, les élèves ne devaient pas marcher. Chaque classe s'est vu attribuer un horaire correspondant au départ de leur course.

Temps de course par classe :
Les maternelles : 8 min
CP/CE1/CE2 : 15 min
CM1/CM2 : 18 min
Distance du parcours par classe : 50 mètres pour les maternelles et 250 mètres pour les élémentaires.
À l'issue de la course, une collation a été offerte à chaque enfant par l'Association des Parents d'Élèves.

DÉPART À LA RETRAITE DE LINE MOINIER

C'est avec émotion que la commune a célébré le départ en retraite de Line MOINIER, travaillant au restaurant scolaire et assurant l'entretien des bâtiments. Line a intégré les services municipaux le 12 novembre 1990 et a travaillé aux écoles, au centre de loisirs et à la cantine. Si aujourd'hui la cuisine du restaurant scolaire permet de préparer et de servir des plats de qualité à nos enfants, il faut se rappeler que Line a connu les repas préparés dans la cuisine centrale du collège avec un acheminement sur chariot jusqu'à la cantine municipale. Forte de cette expérience passée, Line a de nombreuses anecdotes sympathiques à nous raconter. Elle a connu les déboires des plats en sauces qui débordent ou des traversées épiques de la cour sous une météo peu clémente. Line a constaté l'agrandissement des écoles de Courçon au fil des années et elle a vu un grand nombre d'enfants et de fratries préférer les frites aux légumes verts!!! C'est donc à 62 ans que Line a choisi de consacrer son temps libre à ses propres petits-enfants, à son jardin et à la couture. On lui souhaite donc une très belle et longue retraite, pleine de petits et grands bonheurs.

RYTHMES SCOLAIRES Après avis des conseils d'école et du corps enseignant, le conseil municipal a décidé de maintenir le rythme dérogatoire de 4 jours d'école dans la semaine (le rythme « normal » étant de 4,5 jours par semaine). Une réponse a été apportée dans ce sens à l'Académie de Poitiers et le dispositif reconduit pour 3 ans.

Du nouveau au collège

Le collège de Courçon fera bientôt peau neuve. En effet, l'établissement, qui normalement devrait accueillir 600 élèves frôle les 800 élèves à la rentrée prochaine. Il faut donc réorganiser les lieux pour un meilleur confort de toutes et tous, élèves comme enseignants, avant les grands travaux prévus. C'est pourquoi 4 nouveaux préfabriqués seront installés dès la rentrée prochaine, les horaires du self seront réorganisés pour l'effectif et la cour sera étendue (jusque devant le portail d'entrée et le gymnase) pour accueillir dans de bonnes conditions tous les élèves de la 6ème à la 3ème.
À partir de novembre ou décembre 2021, les travaux d'agrandissement de l'établissement prévus déjà depuis longue date, vont démarrer.
Quelques inquiétudes encadrent le projet pourtant positif et nécessaire de ces grands travaux, les nuisances sonores ou désagréments liés, mais tout cela sera encadré au mieux pour le confort scolaire.
Les actions menées ces derniers temps par les parents d'élèves et le corps enseignant ont porté leurs fruits, et le département et la communautés de communes Aunis Atlantique œuvrent activement à présent pour les avancées de ce grand projet.
Pour rappel, le collège ne dépend pas de la Mairie mais bien des compétences du département de la Charente Maritime. Les élus locaux de Courçon suivent de près ce dossier et demandent à rencontrer le service responsable du suivi de l'établissement dès que possible. Enfin, il était question d'une étude portée sur la carte scolaire, mais le bilan n'a pas encore été reçu.

Le Club de Loisirs Courçonnais est une association de loi 1901 dont la mission principale est d'organiser des accueils collectifs de mineurs, tels que définis par la règlementation de la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports et de l'Éducation Nationale.

L'association couvre les besoins de 6 communes (Courçon, La Laigne, Cram-Chaban, La Ronde, La Grève sur le Mignon et Saint Cyr-du-Doret) sur 4 lieux d'accueil. Elle est soutenue par les communes qui mettent à disposition des locaux. La commune de Courçon met également à disposition du personnel communal. Les autres personnels étant salariés de l'association.

La Mairie de Courçon a à cœur de soutenir cette structure indispensable au quotidien des familles.

Au cœur du tissu associatif local, le CLC agit en délégation de service public pour organiser les **accueils périscolaires du matin, de la pause méridienne et du soir.** Elle organise aussi les **accueils extrascolaires des mercredis et des vacances**. Sur site, elle propose de nombreuses activités ludiques et éducatives (ex: ateliers, école des arts, école des sports, club méli-mélo...) ainsi que des stages à thème, séjours, mini-camps, veillées et bivouacs pendant les vacances. Cette organisation est revue chaque année en fonction des besoins exprimés par les collectivités et au regard de l'évolution des réformes successives depuis 2013. Avec la crise sanitaire, le CLC s'adapte aux contraintes et aux protocoles sanitaires. Depuis l'an dernier, de nombreuses activités n'ont malheureusement pas pu être organisées ou ont été adaptées.

Le CLC exerce son activité la quasi-totalité de l'année soit **50 semaines par an.** Le structure est fermée au public entre Noël et le 1er janvier et la dernière semaine d'août. Sont accueillis les **mineurs de 3 à 14 ans**. L'âge est la seule condition, avec l'adhésion au CLC, pour pouvoir bénéficier des services proposés. Le CLC propose un service adapté par une **large amplitude horaire d'ouverture de 7h15 à 19h00 du lundi au vendredi**, mais aussi par les **tarifs gradués** selon les revenus des foyers.

L'accueil périscolaire matin et soir : les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 7h15 à 8h30 et de 16h15 à 19h00.
Les pauses méridiennes : les lundis, mardis, jeudis et vendredis.
L'accueil extrascolaire : Les mercredis de 7h15 à 19h00.
Les vacances scolaires : du lundi au vendredi de 7h15 à 19h00.

Le CLC existe grâce à son **conseil d'administration**.
Depuis 31 ans, il porte des valeurs fortes au sein de l'association :
- l'épanouissement par la découverte ;
- que chacun tende vers une autonomie active ;
- la communication comme libre échange constructif ;
- la différence pour richesse et pour favoriser l'égalité ;
- du respect pour acquérir la notion de développement durable dans notre quotidien.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Membres du BUREAU :
Co-présidentes : Prescilia POUPONNOT et Mélanie VIENNE
Co-trésoriers : Corinne MAURICE et Jérôme LENOIS
Co-secrétaires : Sabrina CHAIGNEAU et Maryline PAULIAC

Autres membres du CA :
Stéphane BERNARD, Marina DEFAUCHY, APE Main dans la Main

Membres associés :
Karel DUBOIS, Laura DE GIORGIS, Philippe LEGER
ou son représentant pour la Mairie de Courçon

Fresque réalisée par les jeunes du CDL (à côté de « Courçon Froid »)

Le CLC défend un service de qualité s'attachant à véhiculer des **valeurs éducatives**, ne concevant pas seulement un simple système de garde mais un **lieu d'apprentissage et d'éducation à part entière**.
Pour cela, nous pouvons compter sur une **équipe investie, avec des personnels expérimentés et motivés**. Équipe de direction, directeurs pédagogiques et animateurs mettent toute leur énergie et leur savoir-faire pour accueillir les enfants et leurs proposer de nombreuses activités.

Enfin, les familles bénéficiaires sont des partenaires. Pour faciliter et assurer le fonctionnement de la structure, elles s'engagent à respecter les règles de fonctionnement de l'association (ex : paiement à la réservation pour les mercredis et vacances) et à se mobiliser de façon bénévole au profit de l'association (ex: présence sur des événements/sorties, fourniture de matériel pour activités) quand cela est nécessaire.

Renseignements :
Club de Loisirs Courçonnais (CLC)
1, rue du stade – 17170 Courçon
05.46.09.34.27 | accueilloisirs@courcon.fr
FB : CLC Courçon

Petit rappel aux familles : Le port du masque est obligatoire pour les enfants. Les masques doivent être fournis par les parents. En cas d'oubli, les masques fournis par le CLC seront facturés aux familles.

Fleurs Edélys, nouvelle fleuriste du village

Cloé, notre nouvelle fleuriste à Courçon, était décidément prédestinée à ce métier… Son nom a été attribué à la Déesse Démeter comme protectrice des semences à laquelle est associée « la notion d'une nature verdoyante et fleurie, où toute plante se déploie et s'épanouit ». D'autant plus que, Cloé, petite, se baladait déjà au cœur du Vercors avec sa famille à la recherche de feuilles, plantes, herbes et bouts de bois pour créer des compositions originales. Elle avait 6 ans. 18 ans plus tard, elle fait de ses envies et ambitions sa réalité, elle ouvre sa boutique.

Chez Cloé, Fleurs Edelys exactement, du nom de sa boutique, il est évident que vous trouverez ce qu'il vous faut pour la maison ou pour offrir, fleurs fraichement coupées, bouquets colorés et odorants, plantes grasses ou plantes tout court, ajoutez-y bougies artisanales parfumées, parfums d'ambiance ou savons, autant de notes raffinées dont on peut raffoler. Ce que souhaite notre jeune fleuriste c'est transmettre un peu de sa passion de la nature, donner de la couleur et de la joie au quotidien des habitants ou visiteurs. Fleurs Edelys a toujours sa porte grande ouverte, comme une invitation aux parfums, alors n'hésitez pas à rentrer, demander conseils ou à vous fournir en plantes et fleurs pour toutes occasions ou non-occasions… car y en a-t-il vraiment une pour embellir votre journée ou celle de quelqu'un que vous aimez ?! (prochaine fête nationale : Fête des mères le 30/05/21).

Du mardi au samedi, de 9h à 12h30 et de 15h à 18h (horaires susceptibles d'être modifiés). Contact au 05.46.51.10.05 et sur FB : Fleurs Édélys
Bon à savoir ! >> Livraison dans un rayon de 25 km environ autour de la boutique.

Amandine BRIFFAUD, coiffeuse à domicile

Originaire de La Rochelle, Amandine BRIFFAUD s'est installée à Courçon avec sa famille il y a 7 ans. Après une riche expérience passée en salon de coiffure, la crise sanitaire a tout fait basculer. Salons fermés, développement du télétravail, couvre-feu ou appréhension de se rendre sur place sont autant d'éléments qui poussent certains d'entre nous à ne plus prendre le temps de se faire coiffer. Amandine a senti ce besoin et a décidé en janvier 2021 de lancer son activité de coiffeuse à domicile, pour les hommes, les femmes et les enfants. Un vrai projet de vie qui est aussi l'occasion pour elle de mieux concilier vie personnelle et vie professionnelle. Avec son matériel, Amandine s'adapte au domicile de ses clients, prend le temps et leur apporte un moment réconfortant et convivial, dans le respect des règles sanitaires. Alors, tentez l'expérience !

Du lundi au samedi matin (sauf mercredi après-midi). Sur rendez-vous, jusqu'à 20 km autour de Courçon.
Carte de fidélité : - 20% au bout de 10 passages.
Tarifs et renseignements : 06.61.97.66.14 ou astid2007@hotmail.fr et sur FB : Amandine coiffeuse à domicile.

Un cabinet de Diététique et de nutrition à Courçon

Morgane EVEILLÉ a installé son cabinet de diététique et de nutrition il y a plus d'un an. Elle y est deux journées par semaine pour recevoir ses patients, et le reste du temps travaille également en diététique à l'Ehpad de St Cyr du Doret. Une semaine bien occupée, dédiée aux autres pour les conseiller, les aiguiller vers une alimentation saine et appropriée. Mais une alimentation saine n'est pas sans gourmandises ni petits plaisirs. Il y a autant de recettes que de saveurs et goûts différents, qu'elle sait apporter tel un programme alimentaire personnalisé et adapté à chaque personne. C'est réjouissant non ?! Se faire plaisir en mangeant sainement pour vivre longtemps en bonne santé : tel est l'un des objectifs primordiaux de son cabinet.

Qu'il s'agisse de rééquilibrage alimentaire, de perte de poids, de pathologies cardiaques ou plus comportementales, Morgane prendra tout en considération, y compris la sphère psychologique pour la réussite pleine de l'accompagnement alimentaire, nutritionnel du patient.

Il suffit pour la personne accompagnée d'être, de son côté, ouverte et curieuse, motivée et volontaire pour réussir son projet personnel de diététique dans le bien-être général. Pour toutes ces raisons, son métier de diététicienne et nutritionniste requiert des qualités multiples qu'elle a naturellement : la bienveillance, le non-jugement, l'écoute bien sûr, l'entraide et la confiance

Ouverture du cabinet : le mercredi de 9h à 18h et le samedi de 9h à 12h. Prise de RDV au 06.31.34.55.75 ou bien surpagesjaunes.fr avec clicrdv

Arthurimmo, votre réseau national 100 % EXPERT à Courçon

L'implantation de l'agence Arthurimmo.com permet aux Courçonnais(es). de bénéficier d'une large force de diffusion de leurs annonces. En effet, nos agences couvrent tout le Marais Poitevin. Les valeurs de nos équipes sont : RIGUEUR, COMPÉTENCES, ÉQUITÉ, PROFESSIONNALISME et RÉACTIVITÉ. Dans une ambiance familiale, retrouvez **Alexandra** pour vous accueillir, vous conseiller et vous diriger dans vos projets de gestion locative. Vous souhaitez une estimation, vendre ou acheter ?

Audrey et **Katya**, vos agentes commerciales sauront mener à terme vos objectifs. Afin de répondre au mieux aux restrictions sanitaires actuelles, nous mettons à votre service et en « EXCLUSIVITÉ» la réalisation de la visite virtuelle en 3D de votre bien afin d'élargir sa visibilité dans tout notre réseau. Venez nous rencontrer à l'agence et vivre une belle aventure humaine !

Pour nous rencontrer : 34, grande rue - 17170 Courçon. Contact : 05.79.80.97.60 ou courcon@arthurimmo.com
Du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 18h30 et le samedi de 9h30 à 12h

AUNIS EN SCÈNE

« Salut les amis ! Comme vous le savez, nous avons dû annuler Courçon remet le Son #3 l'été dernier. Il nous tarde de vous refaire voyager comme avec Me Hum Mato ou de vous faire revivre un moment de douceur et de poésie, souvenez-vous d'Arnaud, cet artiste autiste amateur et d'Ella Foy. Et bien sûr, de partager un moment festif et plein d'énergie comme avec Wazoo et Sidi Wacho...

Dès que les conditions sanitaires nous le permettront, nous nous retrouverons en espérant que ce soit le plus vite possible. En tout cas toute l'équipe a vraiment hâte ! ».

Le Secours catholique
recherche des bénévoles et organise une collecte de dons

secours-catholique.org
caritasfrance
Secours Catholique - Caritas France
Secours Catholique

Secours Catholique Caritas France
ENSEMBLE, CONSTRUIRE UN MONDE JUSTE ET FRATERNEL

Le savez-vous ? Le Secours Catholique intervient à Courçon et à Saint Jean de Liversay, sur rdv, suite à une demande préalable d'une assistante sociale.
Que faisons-nous ? Soutien, écoute, accompagnement et orientation vers des partenaires et travailleurs sociaux.
Nous acceptons les dons de vêtements, de vaisselle, de mobilier, pour la boutique solidaire de Marans qui est ouverte à TOUS. N'hésitez pas à la visiter au 27, rue des fours, le mardi, le jeudi ou le deuxième samedi du mois.
Notre équipe **recherche de nouveaux bénévoles** pour nous aider dans cette mission caritative. Des formations sont assurées dans une ambiance sympathique et fraternelle. Nous restons à votre disposition pour plus d'informations.

Vos contacts : Bernadette TANCREDI et Isabelle BERTIN,
accueil de Courçon/équipe de Marans - Saint Jean de Liversay
au 06.31.33.17.30. ou à accueil-secourscath-marans@orange.fr
FB: Secours Catholique TER d'AUNIS : Marans Surgères

INFOS demandes de subvention

Cette année, un des objectifs de la commission Enfance-Jeunesse-Associations et Culture pilotée par Philippe LEGER, adjoint, est de travailler à la rénovation des règles d'attribution des subventions pour les associations. Ainsi, sont à l'étude :
- un nouveau règlement d'attribution des subventions ;
- des documents-types de demandes ;
- un calendrier annuel de dépôt des demandes.

LUDOTHÈQUE – C.L.E.S DES CHAMPS

Venez profiter de l'été avec la ludothèque C.L.E.S. des Champs : jeux et jouets sur place, à emprunter, et activités éphémères sont au programme !

En juin, la ludothèque fête l'arrivée de l'été et vous propose une animation sur le thème de la musique. (Activité sur inscription)
En juillet, venez découvrir le Jardin Ludique de la ludothèque, de nombreux jeux et jouets en extérieur pour petits et grands.

Attention, pendant les grandes vacances, la ludothèque change d'horaires. Retrouvez-nous du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h30.

À NOTER : la ludothèque C.L.E.S. des Champs **lance son site internet** !
Retrouvez désormais nos dernières actualités et notre catalogue de jeux et jouets à emprunter sur notre site www.ludotheque-cles-des-champs.fr.

Renseignements au : 05.46.01.70.85 ou à cles.des.champs@wanadoo.fr
FB : Ludothèque CLES des Champs
Adresse : 144, rue de l'Aunis – 17170 LA LAIGNE

Ce jeudi 18 février 2021 commence comme tous les autres, et pourtant, vers 10 heures, une fumée épaisse s'élève progressivement au-dessus de la Minoterie. Visible aux alentours, elle provoque l'inquiétude et de nombreuses interrogations chez les Courçonnais. Puis, on entend les sirènes de pompiers et on voit le défilé des véhicules d'intervention parcourir la commune. On prend alors conscience de la catastrophe qui se déroule. Notre chère Minoterie est en flamme...

L'incendie concerne les trois derniers niveaux du bâtiment principal. D'importants moyens de secours sont déployés notamment un camion pour les feux de forêts, trois fourgons incendie, deux grandes échelles et deux engins spécifiques. À l'intérieur, tous les étages, où tout était en bois, se sont effondrés. Les flammes percent la toiture. Une vingtaine de personnes sont évacuées. Le feu menace de se propager au bâtiment voisin contenant un stockage de farine ainsi que des bureaux. Un silo se situe également à proximité.
Plusieurs tonnes de blé étaient stockées à l'intérieur au moment du sinistre. C'est justement la poussière de farine qui aurait pris feu au dernier niveau. Au total, ce sont près de 30 tonnes de blé qui sont parties en fumée.
Quelques heures plus tard, les pompiers parviennent à maîtriser le sinistre. Le bâtiment mitoyen et le silo à proximité sont entièrement préservés. Une équipe spécialisée est envoyée sur place pour effectuer une thermographie des bâtiments avec la caméra thermique d'un drone.
Au final, l'opération aura mobilisé une quarantaine de pompiers et n'aura fait aucune victime. Une dizaine d'emplois sont préservés. Les lieux sont sécurisés mais le risque d'effondrement est important. Le bâtiment principal ne s'est pas écroulé mais est très fragilisé...

La Minoterie aujourd'hui, privée de son bâtiment principal.

Aujourd'hui, le bâtiment principal a été détruit. L'objectif de la Minoterie est de reconstruire un bâtiment en gardant l'esprit artisanal du moulin. Ces travaux seront l'occasion d'aménager de nouveaux espaces comme une salle de visite, une salle d'exposition et de rendre les étages de fabrication visitables par le public.
C'est une grande émotion pour la commune de Courçon qui perd une partie de son histoire. Ce bâtiment traditionnel, bâti en 1927, représentait un patrimoine local incontournable et contenait en lui toute l'histoire et toute l'âme de l'agriculture du secteur de Courçon.
Depuis l'incendie, La Minoterie a pu compter sur le soutien de trois autres moulins pour continuer à produire la farine. La chaine d'ensachage ayant été préservée de l'incendie, cette activité a continué sur le site permettant aux salariés de pouvoir travailler.

Vous souhaitez contribuer à la reconstruction du moulin ? Une cagnotte est disponible en ligne :
Cagnotte Leetchi : https://www.leetchi.com/c/reconstruisons-la-minoterie-de-courcon

Minoterie de la Coopérative
de Courçon
17 rue de la Minoterie
17170 Courçon
Tél. 05 46 01 04 60
www. minocoop-courcon.com

Photos reproduites avec l'aimable autorisation du SDIS17.

La crise sanitaire ne freine pas l'activité de la médiathèque

Un bilan 2020 positif néanmoins

Même si la crise sanitaire a modifié le fonctionnement de la médiathèque, l'essentiel a été maintenu : nous accueillons tous ceux qui veulent découvrir de nouvelles lectures, les amateurs, les passionnés... et nous avons inscrit 74 nouveaux adhérents, bienvenue à ces lecteurs ! Nous espérons qu'ils seront heureux de découvrir le fonds de la médiathèque (nouveautés littéraires, documentaires, DVD, services...). La lecture peut se faire sur place ou chez soi en empruntant des ouvrages.

L'équipe est à votre service pour vous aider dans vos choix, pour échanger. Nous sommes toujours prêts à écouter les critiques, les suggestions pour nous permettre de faire évoluer ce lieu.

Accueil, animations et projets 2021

En 2021 comme en 2020, **l'accueil des classes de Courçon** est maintenu, soit le mardi matin, soit le jeudi, soit le vendredi matin ou après-midi. Les visites se divisent en deux temps : choix d'un livre que les élèves emportent chez eux et temps de lecture assuré par les bibliothécaires.

Le mercredi matin, « **l'heure du conte** » est réalisée en 2 groupes :
-10h30/11h enfants de moins de 5 accompagnés d'un parent ;
-11h/11h30 au-delà de 5 ans.

Le Club des lecteurs participe tous les ans au Prix des Lecteurs dans le cadre des Littératures Européennes de Cognac. Ses membres lisent les livres mis en compétition, se réunissent pour échanger et votent.

À venir en 2021:

→ Une **conférence** de Thomas Duranteau sur son ouvrage « Narcisse Peletier, la vraie histoire du sauvage blanc » ;
→ Deux **projections** du dernier film de Sébastien Maye ;
→ La **venue d'un auteur** d'ouvrages jeunesse, en partenariat avec la librairie « Esprit nomade » ;
→ Un **spectacle** spécial « Jean de la Fontaine » avec la Compagnie d'Eos : dix-neuf fables intégrales de La Fontaine sont incarnées avec humour par 4 comédiens, dans le respect du texte original ;
→ Un **travail avec les multi-accueils** de St Jean de Liversay et de Ferrières et le RAM : venue de groupes d'enfants et de leurs animateurs (possibilité de prêt de livres pour les structures) ;
→ La **soirée de Noël**, spectacle « Les étoiles de Noël » avec la Compagnie Dakatchiz ;
→ La participation aux **Journées du Patrimoine** et à la fête des 50 ans de la piscine (modalités à définir) ;
→ Des **animations** prévues avec la Communauté de Communes, notamment en mai sur la thématique de la « BD » : venue de Laurent Audouin, auteur d'albums pour les jeunes (7-12 ans) ;
→ Des **expositions ludiques** à la bibliothèque (des expositions sur des sujets très variés sont installées régulièrement au 1er étage) ;
→ Les **soirées pyjama**, qui rencontraient un très grand succès, sont mises entre parenthèses pour l'instant....

Depuis mars, un nouveau logiciel avec le catalogue du fonds de la médiathèque en ligne permet désormais aux adhérents de réserver à distance les ouvrages qu'ils souhaitent emprunter :https://courcon-pom.c3rb.org/

La Médiathèque Théophile Mandineau vous accueille :
le mardi de 14h à 18h, le mercredi de 9h à 12h30 et de 14h à 18h, le vendredi de 14h à 20h,
Contact : 05.46.67.25.78 | **mediatheque@courcon.fr**
Fabienne Brémaud, bibliothécaire.

Une équipe élargie

La médiathèque municipale Théophile Mandineau œuvre en tant que service public sous la responsabilité de **Fabienne Brémaud**.
Elle est entourée d'une équipe de bénévoles composée de **Francine Badefort**, **France Evmoon**, **Marie-Claire Jouinot** et **Bernadette Tancredi**, rejointe cette année par **Anne-Laure Micault** et **Joaquin Labrador**.

Des règles à respecter et des équipements pour vous accueillir dans les meilleures conditions :
→ Limitation du nombre de personnes à l'intérieur ;
→ Port du masque obligatoire et gel hydro-alcoolique à disposition dans l'entrée ;
→ Hygiaphone en plexiglas sur le bureau d'accueil ;
→ Les livres rapportés sont déposés dans un bac et mis en quarantaine pendant huit jours ;
→ Ils sont désinfectés systématiquement avant d'être remis en rayons.

Le siècle passé de Suzanne Pommier

C'est dans une jolie maison teintée de son époque que vit Suzanne Pommier. Les murs sont bleus ou tapissés fleuris, les couvertures sont tricotées main, et on note de jolies fleurs dans la véranda dont elle aime prendre soin.

Elle est bien dans sa maison. Elle est accompagnée et visitée chaque jour, plusieurs fois par jour même et tout se passe au mieux. Ce sont ses nièces et neveux qui sont très présents pour elle, la visitent régulièrement pour discuter, apporter à manger ou de la lecture. Car la lecture Suzanne aime beaucoup cela, surtout des magazines animaliers et de nature ; puis « Les Veillées des chaumières » sa revue préférée, où elle retrouve poésies, articles sur l'art, la cuisine, les promenades et de beaux ouvrages. Ces mots et ces ouvrages qu'elle admire et lit sur sa chaise au coussin fleuri, posée dans le petit couloir bleu près du radiateur. Suzanne vit au rythme de la lumière du jour, elle se lève et se couche avec le soleil.

Août 1920, une naissance à la maison de Tante Eugénie

Août 1920, Suzanne naissait chez sa Tante Eugénie à Courçon. Elle est arrivée en premier, Yvette ensuite, sa jumelle, qui s'en est allée il y a quelques années maintenant. Quant à Tante Eugénie, dans le rôle de sage-femme ce jour-là, elle tenait l'épicerie à côté du café, en haut de la grande rue.

Bientôt 101 ans Mme Pommier. Il doit y avoir une question de gènes car son père et sa mère sont partis respectivement à 92 et 99 ans et demi ! Mais aussi surement le fait de vivre à la campagne, au contact permanent des autres, au champ, avec les vaches, au jardin potager et vivant de sa passion pour la couture, tout cela a sans doute forgé une belle résistance et une force de caractère.

Une femme moderne et bien affairée

Suzanne raconte encore qu' « elle allait en journée avec Germaine Landrais, couturière », chez les gens pour des services de couture. A 13 ou 14 ans elle était payée à la journée, et a continué de coudre et broder jusqu'à ses 90 ans.
Cette femme moderne car indépendante dans les années 60, sans enfants, enchaine de multiples métiers, l'intendance chez le médecin de Courçon où elle exerçait de toute sa polyvalence entre l'accueil des patients, le standard, le ménage, la cuisine ; elle était même présente les jours de réception du docteur et assurait la préparation de bons petits plats pour ses convives. Dès l'ouverture du Crédit Agricole à Courçon, elle assurait le ménage de l'agence chaque jour. Des aventures professionnelles mais aussi humaines car partout Suzanne Pommier tissait des liens durables.
D'où la couture qui rythmait également et agréablement son quotidien, sa machine à coudre était toujours ouverte chez elle et filait bon train les jours de marché au village ! De simples retouches à l'élaboration complète de vêtements ou de coiffes, elle savait tout faire, jusqu'à la confection de robes de mariée. Et durant sa vie, elle en aura fabriqué trois de toutes pièces et de toute beauté. Les futures et jeunes mariées venaient chez elle pour choisir le modèle, les tissus, dentelles et broderies, quelques pampilles, que Suzanne, ensuite, allait chercher directement à la boutique de tissus et mercerie chez Reine dans la grande rue. Les chutes de tissus qui jonchaient le sol, les morceaux de dentelles, les boutons, tout était récupéré en fin de journée, pour fabriquer sur son temps libre de très jolis vêtements de poupée pour ses neveux et nièces, dont ils et elles se rappellent encore, les yeux souriants.
Toutes les fêtes de village, kermesses, cortèges étaient autant d'occasions pour les dames, de Courçon et des villages alentours de venir frapper à la porte de Mme Pommier afin de passer leur commande de vêtements sur-mesure.

Suzanne Pommier du haut de son âge que l'on compte maintenant en un siècle passé, a toujours eu à cœur de rendre service et d'être utile aux autres, et ses neveux et nièces le lui rendent généreusement aujourd'hui. Août 2021, Suzanne aura 101 ans, elle dit tout sourire ***« qu'elle ne compte plus, qu'elle n'a pas l'impression d'avoir une centaine d'années à elle toute seule et qu'elle ne sait pas quand ça s'arrêtera ! »***

CIVISME et vivre ensemble

Le civisme est l'un des piliers de la vie en collectivité. Grâce à un peu d'attention de la part de tous, le quotidien peut s'améliorer facilement. Souvent, la collectivité est bien obligée par des mesures parfois contraignantes et coûteuses de pallier à l'incivisme de quelques-uns. Cohabiter sereinement dans la commune implique des règles de bon sens et de savoir-vivre.

détritus ramassés par des riverains route de Cramahé

masque abandonné

poubelles à la vallée d'Aulnes

Propreté des espaces publics

Un constat malheureux encore aujourd'hui, en 2021 : trop de déchets abandonnés, trop de poubelles qui débordent dans nos rues et dans nos campagnes ! Pourtant, la propreté du village est l'affaire de tous ! **Ramasser et jeter ses déchets correctement : un acte citoyen et responsable** pour respecter notre environnement et le travail des agents municipaux qui œuvrent tous les jours pour préserver notre cadre de vie.

Que dit la loi ?
(code pénal et code de l'environnement)

Pour les particuliers :

- abandon ou dépôt de déchets : contravention de 2ème classe, soit une amende forfaitaire de **68€** *(minorée à 45€ si paiement rapide, majorée à 180€ si paiement tardif et au maximum à 450€ en cas de défaut de paiement ou de contestation)* ;
- abandon ou dépôt de déchets transportés en véhicule : contravention de 5ème classe, soit une amende d'un montant maximum de **1.500€** *(3.000€ en cas de récidive)* ;

Pour les entreprises : abandon ou dépôt de déchets : **2 ans de prison** et/ou **75.000€** d'amende.

Trois distributeurs de sacs existent sur la commune (rue Torse, à côté de l'église et à l'arrêt de bus à Angiré). Faites-en bon usage !

Déjections canines

Nous aimons nos amis à quatre pattes, bien entendu, mais nous aimons beaucoup moins leurs crottes, lorsqu'elles se retrouvent sur le trottoir, dans les allées privatives de nos maisons, dans les espaces publics ou quand elles tapissent les semelles de nos chaussures. Les déjections canines sont responsables de nombreux désagréments visuels, olfactifs et sanitaires. Elles favorisent la prolifération de parasites et augmentent les risques de chutes. Leur nettoyage demande un travail supplémentaire aux agents techniques. Chers propriétaires, sachez qu'une loi sur les déjections canines permet de prévenir les nuisances causées par ces dernières et de punir les contrevenants.

Que dit la loi ?
(code pénal et code de l'environnement)

Les déjections canines sont classées au même rang que les déchets, ordures, liquides et liquides insalubres. Par conséquent, le fait d'abandonner les crottes de son chien sur la voie publique expose à une contravention de 2ème classe.

Stationnement : le trottoir, c'est pour les piétons !

Mal se garer est non seulement un manque de civisme mais représente aussi un danger pour les piétons.

Le stationnement des véhicules est un problème récurrent dans notre village. Il est nécessaire de rappeler qu'il est interdit :

- de garer son véhicule sur les trottoirs, même à cheval ;
- de stationner devant les bateaux donnant accès aux propriétés riveraines ;
- de stationner quand cela est susceptible d'occasionner une gêne pour l'accès des secours, camions de pompiers, ambulances ou véhicules de gendarmerie.

Même si vous êtes resté au volant de votre voiture à passer un coup de fil ou à attendre que votre moitié retire de l'argent liquide au distributeur du coin, vous êtes en situation de stationnement gênant. Les arrêts de quelques minutes sont tout autant interdits. Aussi, il nous semble indispensable de rappeler, d'une part, que les trottoirs sont réservés aux piétons pour leur sécurité, notamment pour les parents accompagnés de leurs enfants en poussette et les personnes à mobilité réduite. Un trottoir occupé par un véhicule oblige les passants à poursuivre leur chemin en descendant sur la chaussée au risque de se faire faucher par une voiture. D'autre part, il n'est pas normal que des riverains ne puissent plus ouvrir leurs volets donnant sur la rue à cause d'une voiture garée trop près du mur.

À noter : si vous souhaitez stationner dans la rue de Benon ou la Grande rue notamment, vous devez utiliser les places de stationnement marquées au sol.

Que dit la loi ? (code de la route)

Le stationnement sur les trottoirs constitue une gêne passible de contravention allant **jusqu'à 135 €.**

Merci de respecter cette règle de bon sens et de civisme !

REZO POUCE

Vous avez sûrement vu ces panneaux ici et là dans notre commune. Ils indiquent les différents points d'arrêt du Rezo Pouce, un dispositif à mi-chemin entre l'autostop et le co-voiturage pour vous déplacer au quotidien sur le territoire. Spécialisé dans les zones rurales et péri-urbaines, ce service vient compléter les réseaux de transport en commun.

On trouve 4 points d'arrêts sur notre commune :
- Rue de Marans pour des liaisons vers Saint Jean de Liversay et Marans
- Rue de Benon pour des liaisons vers Ferrières et Benon
- Au niveau du cabinet médical pour des liaisons vers La Grève sur-le-Mignon
- À Angiré pour des liaisons vers Courçon

Un arrêt est installé à La Rochelle sur le boulevard André Sautel pour vous permettre de revenir en Aunis Atlantique.

Inscriptions et renseignements
sur le site de RezoPouce :
www.rezopouce.fr/territoire/Aunis_Atlantique
Télécharger l'appli mobile !

MIEUX COMMUNIQUER AVEC VOUS...

Nouvel habitant à Courçon ? Vous venez de vous installer ? Faites-vous connaitre en mairie afin de mettre à jour le fichier population utilisé dans le cadre des relations mairie-administrés (invitations aux vœux du maire et évènements, inscription aux plans canicule ou grand froid, informations diverses...)

Vous êtes une association, un commerçant, un particulier ? Vous souhaitez communiquer dans le bulletin municipal une initiative, une évolution, partager des souvenirs, des photos, des anecdotes sur la commune ou proposer des sujets d'articles ?
Contactez la rédaction du Courçonnais :
contact@courcon.fr ou au 05.46.01.60.50
sur Facebook : CourcondAunis

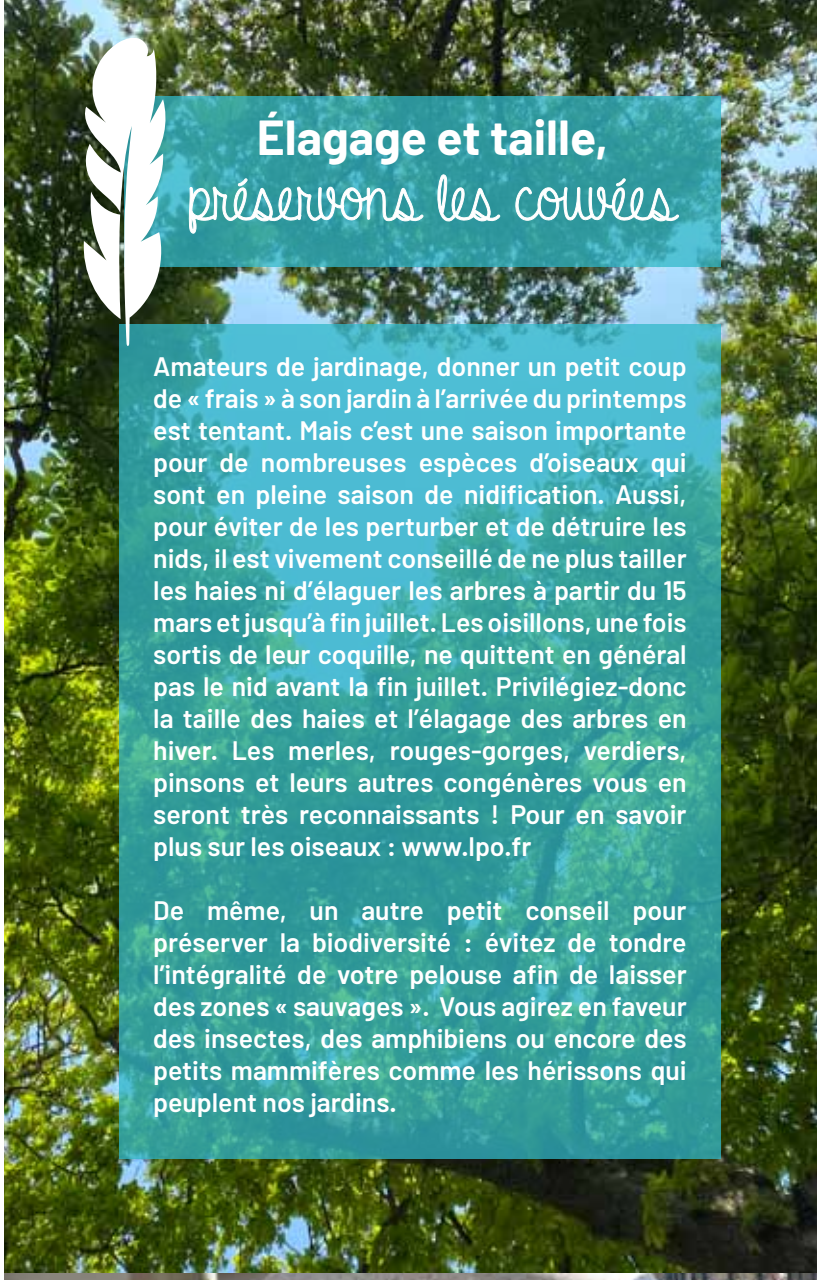

Élagage et taille, préservons les couvées

Amateurs de jardinage, donner un petit coup de « frais » à son jardin à l'arrivée du printemps est tentant. Mais c'est une saison importante pour de nombreuses espèces d'oiseaux qui sont en pleine saison de nidification. Aussi, pour éviter de les perturber et de détruire les nids, il est vivement conseillé de ne plus tailler les haies ni d'élaguer les arbres à partir du 15 mars et jusqu'à fin juillet. Les oisillons, une fois sortis de leur coquille, ne quittent en général pas le nid avant la fin juillet. Privilégiez-donc la taille des haies et l'élagage des arbres en hiver. Les merles, rouges-gorges, verdiers, pinsons et leurs autres congénères vous en seront très reconnaissants ! Pour en savoir plus sur les oiseaux : www.lpo.fr

De même, un autre petit conseil pour préserver la biodiversité : évitez de tondre l'intégralité de votre pelouse afin de laisser des zones « sauvages ». Vous agirez en faveur des insectes, des amphibiens ou encore des petits mammifères comme les hérissons qui peuplent nos jardins.

Courçon d'Aunis

SUIVEZ-NOUS sur www.courcon.fr
Facebook : CourcondAunis
Place de la Mairie - 17170 Courçon
05 46 01 60 50 | 05 46 01 63 59
contact@courcon.fr
Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30
Les après-midi sur RDV